

Nombre de présents : 46
Absent(s) : 1
Excusé(s) : 14

Point 7 Budget supplémentaire 2018.

Présents

M. Denis ARNDT, M. Jean-Marie BALDUF, Mme Stéphanie BARDOTTO, Mme Hélène BAUMERT, M. Jean-Pierre BECHLER, M. Daniel BERNARD, M. André BEYER, M. Cédric CLOR, M. Bernard DIRNINGER, M. René FRIEH, Mme Isabelle FUHRMANN, M. Bernard GERBER, M. Yves HEMEDINGER, M. François HEYMANN, M. Frédéric HILBERT, M. Gérard HIRTZ, M. Matthieu JAEGY, Mme Pascale KLEIN, M. Christian KLINGER, M. Jean-Claude KLOEPFER, M. Philippe LEUZY, Mme Corinne LOUIS, M. Christian MEISTERMANN, M. Gilbert MEYER, Mme Patricia MIGLIACCIO, M. Jacques MULLER, M. Lucien MULLER, M. Serge NICOLE, Mme Manurêva PELLETIER, M. Christian REBERT, M. Francis RODE, Mme Dominique SCHAFFHAUSER, Mme Catherine SCHOENENBERGER, M. Jean-Marc SCHULLER, M. Jean-Paul SISSLER, Mme Cécile STRIEBIG-THEVENIN, Mme Geneviève SUTTER, M. Mathieu THOMANN, Mme Odile UHLRICH-MALLET, Mme Victorine VALENTIN, M. Guy WAEHREN, M. Jean-Jacques WEISS, Mme Céline WOLFS-MURRISCH, M. Jean-Marie HAUMESSER, Mme Dominique PORCHER, M. Joseph MEYER.

Ont donné procuration

M. Christian DIETSCH donne procuration à Mme Pascale KLEIN, M. Claude KLINGER-ZIND donne procuration à M. Denis ARNDT, Mme Monique LIHRMANN donne procuration à M. François HEYMANN, M. Philippe ROGALA donne procuration à M. Lucien MULLER, Mme Lucette SPINHIRNY donne procuration à M. Serge NICOLE, Mme Claudine GANTER donne procuration à M. Yves HEMEDINGER, M. Jean-Marc BETTINGER donne procuration à M. Mathieu THOMANN, Mme Saloua BENNAGHMOUCH donne procuration à Mme Isabelle FUHRMANN, Mme Nejla BRANDALISE donne procuration à M. Bernard GERBER, M. Tristan DENECHAUD donne procuration à Mme Victorine VALENTIN, M. Laurent DENZER-FIGUE donne procuration à M. Matthieu JAEGY, Mme Béatrice ERHARD donne procuration à Mme Odile UHLRICH-MALLET, Mme Catherine HUTSCHKA donne procuration à M. Philippe LEUZY, M. Serge HANAUER donne procuration à M. Jean-Paul SISSLER.

**Nombre de voix pour : 59
contre : 1
abstention : 0**

**Secrétaire de séance : Manurêva PELLETIER
Transmission à la Préfecture : 1 octobre 2018**

POINT N° 7 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018

Rapporteur : M. JEAN-MARIE BALDUF, Vice-Président

Vu le rapport de présentation annexé à la présente délibération ;

LE CONSEIL

Vu l'avis de la Commission Administration générale et finances du 10 septembre 2018,

Après avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver le budget supplémentaire du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2018 aux équilibres suivants :

Montants des équilibres généraux		
BS 2018	Total général des dépenses	Total général des recettes
Budget principal	16 479 853,00	16 479 853,00
Budget de l'eau	3 909 245,00	3 909 245,00
Budget de l'assainissement	6 222 979,00	6 222 979,00
Budget des déchets ménagers	11 904 594,00	11 904 594,00
Budget des transports	5 290 214,00	5 290 214,00
Total général	43 806 885,00	43 806 885,00
<hr/>		
Budget des Erlen	576 991,00	576 991,00
Budget des Zones d'activités	854 230,00	854 230,00
Total général des ZAE	1 431 221,00	1 431 221,00

Le Président

COLMAR AGGLOMERATION
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES - Pôle
Ressources
SERVICE DES FINANCES CA

Séance du Conseil Communautaire du 27 septembre 2018

Transmis en préfecture le : 01/10/18
Reçu en préfecture le : 01/10/18
Numéro AR : 068-246800726-20180927-1821-DE-1-1

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

Rapporteur : Monsieur Jean-Marie BALDUF, Vice-président.

1. EQUILIBRES GENERAUX

Le budget supplémentaire 2018 s'équilibre pour l'ensemble des budgets de Colmar Agglomération (hors zones d'activités) à 43 806 885 € en dépenses et en recettes. Il est stable par rapport au BS 2017, dont le montant s'établissait à 43 745 478 €.

Ces équilibres généraux placent ce BS 2018 dans un volume budgétaire d'investissements inférieur au BS 2017 (25,1 M€). Mais le montant de 23,74 M€ des dépenses d'investissement au BS 2018 (dépenses nouvelles + reports) s'inscrit cependant dans la moyenne de ces trois dernières années (23,2 M€).

Ces dépenses d'investissement proposées dans le cadre du BS 2018 s'ajoutent aux dépenses d'investissement déjà votées lors du BP 2018 pour un montant de 19,26 M€, ce qui représente un volume total d'investissement voté en 2018 de 43 M€ (44,6 M€ en 2017).

Un volume d'investissement donc conséquent, mais dont le financement par emprunt ne représente que 2,5 %. Un chiffre remarquable, dû au fait que ce budget supplémentaire va permettre de supprimer plus de 80 % du total des emprunts inscrits au BP 2018 ou reportés, grâce à la capacité d'autofinancement dégagée.

Le budget supplémentaire pour 2018 reprend :

1) **les soldes disponibles laissés par le compte administratif 2017** (excédents, déficits et affectations à la section d'investissement). Ce solde disponible provient du résultat du CA 2017 de 24,207 M€, duquel est déduit le besoin de financement des restes à réaliser pour 5,932 M€ (4,729 M€ au CA 2016), et l'excédent d'investissement 2017 de 0,120 M€ dégagé par le budget annexe de la gestion des déchets. L'excédent de fonctionnement disponible libre d'affectation constaté au CA 2017, est donc de 18,155 M€ (17,826 M€ au CA 2016).

Au BP 2018, une partie de ce disponible a été affectée à la reprise anticipée de 2 941 300 € pour le **Budget annexe de la gestion des déchets**, soit 15,214 M€ à reprendre au BS 2018 (Cf. page 5 tableau du BS consolidé).

2) **les restes à réaliser des dépenses et recettes d'investissement** s'élèvent pour l'ensemble des budgets à 12,895 M€ pour les **dépenses d'investissement reportées** (contre 15,061 M€ en 2017) et à 6,963 M€ pour les recettes reportées (10,332 M€ en 2017).

Montants des restes à réaliser reportés en 2018		
Budgets	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Budget Principal	5 574 513,00	4 909 324,00
Budget Eau	1 613 287,00	1 736 973,00
Budget Assainissement	4 016 530,00	160 000,00
Budget Gestion des déchets	1 195 380,00	156 981,00
Budget Transports	495 322,00	-
Total général	12 895 032,00	6 963 278,00
Variation % 2018/2017	-14,38%	-32,61%

Parmi les dépenses reportées (12 895 032 €) on peut relever :

- ☞ les dépenses reportées du budget principal d'un montant de 5,575 M€, dont 3,171 M€ pour les opérations d'eaux pluviales (1,5 M€ concernent les travaux de renouvellement du réseau de Wintzenheim et 1,3 M€ pour les travaux d'extension des réseaux), 0,321 M€ pour les travaux de rénovation du bâtiment abritant le siège de Colmar Agglomération, 1,331 M€ pour les fonds de concours aux communes membres, et 0,417 M€ pour les réfections de voiries dans les zones d'activités économiques et l'acquisition d'un bâtiment économique à la ZA des Abattoirs de Colmar.
- ☞ les dépenses reportées du budget annexe des Déchets ménagers avec un montant de 1,195 M€, dont 0,641 M€ pour la poursuite de l'installation des conteneurs enterrés et 0,256 M€ pour l'acquisition de deux bennes à ordures ménagères.
- ☞ les budgets annexes Eau et Assainissement donnent lieu, respectivement, à des reports de 1,613 M€ et 4,017 M€ au titre des programmes d'extension et de renouvellement des réseaux, ainsi que de travaux sur les ouvrages.
- ☞ le budget annexe des Transports urbains compte 0,495 M€ de dépenses reportées constituées par la poursuite du programme de mise en accessibilité des arrêts de bus (0,149 M€) et l'acquisition d'un autobus de démonstration, d'un véhicule C3 et de divers matériels techniques fonctionnant (0,346 M€).

Les recettes reportées s'élèvent à 6 963 278 € :

- ☞ 5,001 M€ d'emprunts inscrits, non appelés et reportés (voir tableau ci-dessous) ;
- ☞ 0,685 M€ de FCTVA ;
- ☞ 1,277 M€ de subventions et/ou participations.

3) Le programme d'emprunts

La reprise des excédents disponibles du CA 2017 (voir 1° ci-dessus) va permettre de réduire fortement le montant des financements par emprunts.

Budgets 2018	emprunts non réalisés et reportés sur 2018 (A)	Emprunts inscrits au BP 2018 (B)	Réduction des emprunts au BS 2018 (C)	Solde emprunts =(A)+(B)+(C)
Budget Principal	3 343 900,00	673 900,00	- 4 017 800,00	-
Budget Eau	1 656 973,00	195 600,00	- 739 523,00	1 113 050,00
Budget Assainissement	-	-	-	-
Budget Gestion des déchets	-	-	-	-
Budget Transports	-	100 000,00	- 100 000,00	-
Total général	5 000 873,00	969 500,00	- 4 857 323,00	1 113 050,00

Ainsi, ce présent BS permet de réduire de 4,857 M€ les emprunts d'équilibre initialement prévus au BP 2018 ou reportés grâce à l'intégration des excédents antérieurs. Cette utilisation des fonds propres permet au final d'arriver à un programme total d'emprunts susceptibles d'être appelés de 1,113 M€ en 2018, il était de 5,852 M€ en 2017. Seul le Budget annexe de l'Eau comporte encore une prévision d'emprunt.

Pour mémoire, depuis sa création en 2003 Colmar Agglomération n'a emprunté que 7 M€ (hors dette transférée), pour un volume d'investissements réalisé de 194 M€, soit un taux de financement par emprunt de 3,6 %.

4) Les inscriptions nouvelles au BS 2018

4.1 Section d'investissement

Montants des dépenses et recettes nouvelles d'investissement 2018		
BS 2018	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Budget Principal	2 414 700,00	- 4 117 800,00
Budget Eau	81 000,00	- 739 523,00
Budget Assainissement	1 083 225,00	-
Budget Gestion des déchets	5 351 500,00	-
Budget Transports	1 911 939,00	9 500,00
Total général	10 842 364,00	- 4 847 823,00

Les recettes d'investissement externes sont réduites globalement de - 4,848 M€, du fait de la diminution des emprunts détaillée plus haut.

Les dépenses d'investissement nouvelles s'élèvent à 10,84 M€ et s'ajoutent aux 19,26 M€ de dépenses réelles d'investissement déjà votées au BP 2018, soit un programme d'investissement total pour 2018 (hors ZA) de 43 M€ (dont 12,9 M€ de dépenses reportées).

4.2 Section de fonctionnement

Les inscriptions nouvelles de dépenses de fonctionnement 2018 sont de 955 301 € (940 113 € en 2017), soit une augmentation de 1,28 % des dépenses de fonctionnement par rapport au BP 2018. **Les recettes de fonctionnement supplémentaires s'élèvent à 1 311 570 €** (1 268 687 € en 2017), soit une hausse de 1,41 % des recettes de fonctionnement votées au BP 2018.

Il en ressort un solde positif de 356 269 € pour la section de fonctionnement qui vient s'ajouter au solde de 15 628 800 € constaté lors du BP 2018.

Parmi les principales dépenses nouvelles de fonctionnement on peut citer :

- 191 000 € d'ajustement du montant de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité des communes membres compte tenu des derniers éléments connus ;
- 169 589 € de crédits complémentaires sur le chapitre 012 des dépenses de personnel afin de permettre la prise en charge des rémunérations du 4^{ème} trimestre des agents de la Ville de Colmar mutualisés qui seront transférés vers Colmar Agglomération.

Une recette de même montant est prévue pour la refacturation à la Ville de Colmar de ces agents désormais mis à disposition ;

- 165 000 € destinés à financer les études prévues dans le cadre du dispositif « Actions Cœur de Ville » ;
- 23 200 € de subvention de fonctionnement pour le syndicat mixte ouvert du Port Rhéna ;
- 35 500 € de crédits supplémentaires pour le fonctionnement de la fourrière auto (des recettes supplémentaires sont également inscrites) ;
- 83 000 € de crédits supplémentaires au titre des créances admises en non-valeur ;
- 89 000 € de crédits complémentaires au titre de la redevance de l'Agence de l'Eau sur le budget eau (la même somme a été inscrite en recettes de fonctionnement) ;
- 75 000 € au titre de la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de préparer le futur marché de renouvellement de la DSP Transports Urbains ;
- 108 000 € nécessaires à l'annulation de titres antérieurs.

Les recettes nouvelles de fonctionnement s'élèvent à 1 311 570 €

Le budget supplémentaire 2018 intègre divers mouvements de recettes complémentaires comme :

- 320 000 € de produits fiscaux complémentaires (notamment CFE, CVAE et rôles supplémentaires) ;
- 181 000 € d'allocation compensatrice supplémentaire pour la taxe d'habitation conformément à l'état 1259 transmis par la DGFIP ;
- - 142 000 € de la DGF 2018, pour lequel un recours va être déposé auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg ;
- 169 589 € au titre de la refacturation du personnel de Colmar Agglomération mis à disposition de la Ville de Colmar ;
- 25 500 € de recettes supplémentaires de la fourrière auto ;
- 55 000 € de recettes supplémentaires pour la Base Nautique grâce à une très bonne saison 2018 au niveau des entrées ;
- 87 000 € de crédits complémentaires au titre de la redevance de l'Agence de l'Eau sur le budget eau, à l'identique des crédits inscrits en dépenses de fonctionnement ;
- 82 000 € de recettes de vente d'eau ;
- 49 300 € au titre des travaux de branchement au réseau d'eau facturés aux tiers ;
- 100 000 € supplémentaires sur le budget assainissement, au titre de la participation des entreprises et des particuliers au financement de l'assainissement collectif ;
- 172 000 € au titre des subventions de fonctionnement du service de gestion des déchets ;
- 87 900 € au titre de la compensation par l'Etat du Versement Transports, suite au changement de seuil d'assujettissement des entreprises en 2017.

Budget Supplémentaire 2018 consolidé (hors ZA)

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	10 842 364,00 €		- 4 847 823,00 € Recettes réelles d'investissement
Dépenses d'investissement reportées	12 895 032,00 €		- 4 857 323,00 € <i>dont programme d'emprunts</i>
Total dépenses réelles	23 737 396,00 €		6 963 278,00 € Recettes d'investissement reportées <i>dont emprunts reportés</i>
Déficit d'investissement reporté (001)	3 308 338,00 €		2 115 455,00 € Total recettes réelles
<i>Créance transfert droit à déduction TVA</i>	<i>230 000,00 €</i>		1 698 826,00 € Excédent d'investissement reporté (001)
Amortissement (139..)	3 000,00 €		7 661 603,00 € Affectation du résultat au C 1068
			230 000,00 € <i>Créance transfert droit à déduction TVA</i>
			42 000,00 € Amortissement
			15 530 850,00 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	27 278 734,00 €		27 278 734,00 €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	955 301,00 €		1 311 570,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Amortissement	42 000,00 €		15 213 581,00 € Reprise du résultat 2017 non affecté (002)
Autofinancement complémentaire	15 530 850,00 €		3 000,00 € Amortissement (777)
Total Fonctionnement	16 528 151,00 €		16 528 151,00 €
Total des deux sections	43 806 885,00 €		43 806 885,00 €

Le tableau consolidé ci-dessus reprend dans le détail les éléments de l'équilibre du BS 2018. **Le résultat non affecté de 15 213 581 €** (16 145 515 € en 2017) ajouté à des recettes nouvelles de fonctionnement de 1 311 570 € **représentent 16 525 151 € de recettes supplémentaires**. Elles permettent d'assurer la couverture des nouvelles dépenses de fonctionnement (955 301 €), et le solde constitue **un autofinancement de 15 569 850 €**.

Il est donc proposé d'affecter cet autofinancement de 15 569 850 € :

- à une diminution du recours aux emprunts pour 4 857 323 € ;
- aux dépenses nouvelles d'investissement pour 10 712 527 € sur les 10 842 364 € de dépenses d'investissement inscrites (soit un autofinancement à hauteur de 99 %), le solde de celles-ci (129 837 €) étant financé par les autres ressources d'investissement.

II. BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Supplémentaire 2018 s'équilibre à 16 479 853 € tous mouvements confondus.

Budget Supplémentaire pour 2018 - Budget Principal

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Dépenses réelles d'investissement	2 414 700,00 €	- 4 117 800,00 € Recettes réelles d'investissement
Dépenses d'investissement reportées	5 574 513,00 €	- 4 017 800,00 € dont programme d'emprunts
Total dépenses réelles	7 989 213,00 €	4 909 324,00 € Recettes d'investissement reportées
Déficit d'investissement reporté (001)	1 467 989,00 €	3 343 900,00 € dont emprunts reportés
Amortissement (139..)	- €	791 524,00 € Total recettes réelles
Total Investissement	9 457 202,00 €	Excédent d'investissement reporté (001)
		2 133 178,00 € Affectation du résultat au C 1068
		3 000,00 € Amortissement (28...)
		6 529 500,00 € Autofinancement complémentaire
		9 457 202,00 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses réelles de fonctionnement	490 151,00 €	592 370,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Amortissement (6811)	3 000,00 €	6 430 281,00 € Reprise du résultat 2017 (002)
Autofinancement complémentaire	6 529 500,00 €	Amortissement (777)
Total Fonctionnement	7 022 651,00 €	7 022 651,00 €
Total des deux sections	16 479 853,00 €	16 479 853,00 €

La reprise des opérations pluriannuelles avec les restes à réaliser permet un financement échelonné des grands programmes d'investissement en reprenant 5,574 M€ de restes à réaliser en dépenses d'investissement (8,353 M€ en 2017) auxquels s'ajoute une reprise du déficit de la section d'investissement de l'exercice 2017 pour un montant de 1,468 M€.

Ces montants sont partiellement financés par une affectation du résultat 2017 de 2,133 M€ (compte 1068), et par 0,822 M€ de recettes reportées.

3,344 M€ d'emprunts reportés seront supprimés lors de ce présent BS, grâce à la reprise du résultat antérieur de 6,430 M€.

Il convient de signaler la nette baisse du montant des dépenses d'investissement reportées en 2018 par rapport à l'exercice précédent, due à une hausse du volume de réalisation des investissements en 2017.

Au niveau de la section de fonctionnement

Les dépenses nouvelles proposées en section de fonctionnement, **soit 490 K€**, représentent **1,15 %** des dépenses inscrites au BP 2018 (1,01 % en 2017).

Cependant, il y a lieu de tenir compte de l'inscription de crédits supplémentaires pour un montant de 100 K€, qui doit permettre la prise en charge, sur le dernier trimestre, des rémunérations des agents de la Ville de Colmar qui seront transférés vers Colmar Agglomération. Montant qui est également prévu en recettes au titre de la refacturation à la Ville de Colmar des agents mis à disposition. C'est donc une opération qui s'avère tout à fait neutre sur l'équilibre du budget.

Si l'on fait abstraction de ces crédits, **la hausse réelle des dépenses de fonctionnement par rapport au BP 2018, n'est que de 0,91 %.**

Les principales nouvelles dépenses sont l'abondement à hauteur de 136 K€ du chapitre de reversement de la fiscalité (attribution de compensation : + 116 K€, dotation de solidarité communautaire : + 75 K€ et FPIC : - 55 K€), des charges à caractère général pour 210 K€ (dont 165 K€ pour les études prévues dans le cadre du dispositif « Actions Cœur de Ville ») et les autres charges de gestion courante pour 100 K€ (dont 31 K€ au titre des créances admises en non-valeur).

Les recettes nouvelles de fonctionnement représentent **1,16 %** des recettes réelles inscrites au BP 2018 (1,6 % en 2017). Si l'on fait abstraction des recettes de refacturation des agents mis à disposition de la Ville de Colmar, **ces recettes représentent encore une hausse de 0,97 % des recettes de fonctionnement du BP 2018.**

Les principales recettes de fonctionnement nouvellement inscrites ont déjà été citées précédemment en page 4.

Budget Principal	BP 2018	BS 2018	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	42 720 000,00	490 151,00	1,15%
Recettes réelles de fonctionnement	50 861 600,00	592 370,00	1,16%

Situation des crédits au regard de la fiscalité et des dotations d'Etat :

PRODUITS FISCAUX	Produits 2017	Prévisions BP 2018	Produits 2018 attendus	Variation BS en %	Variation BS en VA
produit TH	10 792 176 €	11 050 000 €	11 070 000 €	0,18%	20 000 €
produit FB	988 937 €	1 000 000 €	1 005 000 €	0,50%	5 000 €
produit FNB	48 741 €	48 000 €	48 000 €	0,00%	0 €
produit TAFNB	144 467 €	145 000 €	140 000 €	-3,45%	-5 000 €
produit CFE	13 019 078 €	13 250 000 €	13 439 000 €	1,43%	189 000 €
CFE années antérieures	61 754 €	0 €			0 €
CVAE	7 807 000 €	7 800 000 €	7 930 000 €	1,67%	130 000 €
IFER	815 384 €	815 000 €	822 000 €	0,86%	7 000 €
TASCOM	1 979 108 €	1 980 000 €	1 955 000 €	-1,26%	-25 000 €
Taxe GEMAPI		185 500 €	185 500 €	0,00%	0 €
TEOM	9 296 226 €	9 450 000 €	9 450 000 €	0,00%	0 €
Versement Transport	7 276 721 €	6 975 000 €	6 975 000 €	0,00%	0 €
Allocation TH - FNB	548 144 €	400 000 €	581 000 €	45,25%	181 000 €
DUCSTP	24 558 €	0 €	0 €		0 €
RCE + ZRU	3 367 €	3 400 €	7 700 €	126,47%	4 300 €
DCRTP et FNGIR	954 403 €	954 000 €	953 000 €	-0,10%	-1 000 €
produits fiscaux totaux	53 760 064 €	54 055 900 €	54 561 200 €	0,93%	505 300 €
DGF dotation d'intercommunalité	2 910 104 €	2 910 100 €	2 757 600 €	-5,24%	-152 500 €
DGF dotation de compensation	8 544 060 €	8 355 000 €	8 365 500 €	0,13%	10 500 €
total ressources	65 214 228 €	65 321 000 €	65 684 300 €	0,56%	363 300 €

- le total des ressources fiscales et de dotations d'Etat augmente du fait des variations détaillées dans le tableau de + 0,56 %, soit + 363 300 € par rapport au BP 2018. **Les ressources fiscales augmentent à elles seules de 505 300 €, soit + 0,93 % ;**
- les bases physiques de la CFE augmenteraient en 2018 de 1 % par rapport à 2017, si l'on ajoute le coefficient d'actualisation légale de 1,2 % pour 2018, et la hausse du taux de CFE de 1 %, le produit fiscal attendu de CFE serait en hausse de 3,2 % par rapport au produit 2017 ;
- l'augmentation de la CVAE 2018 est plus importante qu'attendu, ce qui permet d'inscrire 130 K€ de recettes supplémentaires. Elle augmente ainsi de 1,6 % par rapport à l'année 2017 ;
- l'allocation compensatrice sur la TH est augmentée de + 181 K€ due au maintien de l'exonération de TH pour les personnes âgées, veuves, ou en situation de handicap ou d'invalidité aux revenus les plus modestes par la loi de finances 2016 ;
- la dotation d'intercommunalité de la DGF 2018 est encore en diminution (- 152 500 €), alors que la Loi de Finances 2018 prévoyait un gel de l'enveloppe de DGF par rapport à l'enveloppe 2017. Un recours auprès du TA de Strasbourg est sur le point d'être déposé afin de contester le calcul de la DGF 2018. Il convient à ce titre de rappeler que deux contentieux relatifs aux dotations de l'Etat sont en cours ; l'un porte sur le calcul de la DGF 2016, concernant à la fois la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation représentant la part CPS des 6 communes, et l'autre concerne le calcul de la DGF 2017 pour les mêmes motifs.

En ce qui concerne les dépenses nouvelles d'investissement qui s'élève à 2,4 M€, il s'agit principalement d'un ajustement des crédits prévus au BP, à hauteur de 800 K€ au titre du programme de travaux des eaux pluviales, et de 1,4 M€ pour les fonds de concours aux communes membres.

III. BUDGET EAU

Le Budget Supplémentaire 2018 s'équilibre à 3 909 245 € tous mouvements confondus.

Budget Supplémentaire pour 2018 - Budget Eau

		DEPENSES	RECETTES		
INVESTISSEMENT					
Dépenses réelles d'investissement	81 000,00 €	-	739 523,00 €	Recettes réelles d'investissement	
Dépenses d'investissement reportées	1 613 287,00 €		739 523,00 €	dont programme d'emprunts	
Total dépenses réelles	1 694 287,00 €		1 736 973,00 €	Recettes d'investissement reportées	
Déficit d'investissement reporté (001)	1 265 235,00 €		1 656 973,00 €	dont emprunts reportés	
Amortissement (139..)	- €		997 450,00 €	Total recettes réelles	
Total Investissement	2 959 522,00 €		2 959 522,00 €	Excédent d'investissement reporté (001)	
				1 141 549,00 €	Affectation du résultat au C 1068
				15 000,00 €	Amortissement (28...)
				805 523,00 €	Autofinancement complémentaire
					0,00 €
FONCTIONNEMENT					
Dépenses réelles de fonctionnement	129 200,00 €		235 400,00 €	Recettes réelles de fonctionnement	
Amortissement (6811)	15 000,00 €		714 323,00 €	Reprise du résultat 2017 (002)	
Autofinancement complémentaire	805 523,00 €			Amortissement (777)	
Total Fonctionnement	949 723,00 €		949 723,00 €		0,00 €
Total des deux sections	3 909 245,00 €		3 909 245,00 €		

Le montant de l'excédent de fonctionnement capitalisé 2017 de 1 141 549 € (compte 1068), l'autofinancement complémentaire de 805 523 €, auquel s'ajoute le solde des opérations d'ordre de 15 000 €, ainsi que les recettes reportées à hauteur de 997 450 € permettent la couverture du besoin de financement de l'investissement.

Budget Eau	BP 2018	BS 2018	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	7 842 900,00	129 200,00	1,65%
Recettes réelles de fonctionnement	10 923 600,00	235 400,00	2,15%

Au niveau de la section de fonctionnement, il s'agit principalement, pour les dépenses, d'écritures d'ajustement du montant de la redevance à verser à l'Agence de l'eau pour 89 000 € (qui s'équilibre par ailleurs en recettes avec les ventes d'eau), et du montant des créances admises en non-valeur pour 28 000 €.

Pour les recettes, il s'agit principalement, comme pour les dépenses, de l'ajustement du montant de la redevance à percevoir au titre de l'Agence de l'eau pour 89 000 €, mais aussi des recettes de vente d'eau supplémentaires pour 82 000 € et des prestations de branchement au réseau d'eau pour 49 300 €.

IV. BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Budget Annexe de l'Assainissement s'équilibre à 6 222 979 € tous mouvements confondus.

Budget Supplémentaire pour 2018 - Budget Assainissement

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	1 083 225,00 €		- € Recettes réelles d'investissement - dont programme d'emprunts
Dépenses d'investissement reportées	4 016 530,00 €		160 000,00 € Recettes d'investissement reportées - € dont emprunts reportés
Total dépenses réelles	5 099 755,00 €		160 000,00 € Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)			540 091,00 € Excédent d'investissement reporté (001) 3 316 440,00 € Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139..)	- €		18 000,00 € Amortissement (28..)
			1 065 224,00 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	5 099 755,00 €		5 099 755,00 € - €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	40 000,00 €		108 900,00 € Recettes réelles de fonctionnement 1 014 324,00 € Reprise du résultat 2017 (002)
Amortissement (6811)	18 000,00 €		Amortissement (777)
Autofinancement complémentaire	1 065 224,00 €		
Total Fonctionnement	1 123 224,00 €		1 123 224,00 € - €
Total des deux sections	6 222 979,00 €		6 222 979,00 €

Le montant de l'excédent de fonctionnement capitalisé 2017 de 3 316 440 € (compte 1068), l'autofinancement complémentaire de 1 065 224 €, auquel s'ajoute le solde des opérations d'ordre de 18 000 €, ainsi que les recettes reportées à hauteur de 160 000 € et l'excédent d'investissement reporté de 540 091 €, permettent la couverture du besoin de financement de l'investissement.

Budget Assainissement	BP 2018	BS 2018	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	6 171 500,00	40 000,00	0,65%
Recettes réelles de fonctionnement	8 871 500,00	108 900,00	1,23%

Au niveau du fonctionnement, les dépenses augmentent de 40 K€, il s'agit principalement de l'abondement de 24 K€ des créances admises en non-valeur.

Les recettes de fonctionnement progressent de 109 K€ grâce à l'augmentation de 100 K€ des produits au titre de la participation des entreprises et des particuliers au financement de l'assainissement collectif.

Les dépenses nouvelles d'investissement correspondent à des ajustements de crédits sur les programmes de travaux en cours de réalisation : + 334 K€ au titre des travaux de renouvellement des réseaux. Auxquels il faut ajouter les crédits affectés aux travaux sur la station d'épuration de Muntzenheim à hauteur de 698 K€.

V. BUDGET GESTION DES DECHETS

Le Budget Annexe de la gestion des déchets s'équilibre à 11 904 594 € tous mouvements confondus. Il reprend les excédents laissés par les exercices précédents, déduction faite de la reprise anticipée au budget primitif (2 941 300 €), soit 5 109 914 € en section de fonctionnement.

Budget Supplémentaire pour 2018 - Budget Gestion des Déchets

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Dépenses réelles d'investissement	5 351 500,00 €	- € Recettes réelles d'investissement
Dépenses d'investissement reportées	1 195 380,00 €	156 981,00 € Recettes d'investissement reportées
Total dépenses réelles	6 546 880,00 €	156 981,00 € Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)		1 158 735,00 € Excédent d'investissement reporté (001) Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139..)	3 000,00 €	1 000,00 € Amortissement (28...)
		5 233 164,00 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	6 549 880,00 €	6 549 880,00 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses réelles de fonctionnement	120 550,00 €	241 800,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Amortissement (6811)	1 000,00 €	5 109 914,00 € Reprise du résultat 2017 (002)
Autofinancement complémentaire	5 233 164,00 €	3 000,00 € Amortissement (777)
Total Fonctionnement	5 354 714,00 €	5 354 714,00 €
Total des deux sections	11 904 594,00 €	11 904 594,00 €

L'autofinancement de 5 231 164 € (solde des opérations d'ordre de - 2 000 € compris) qui en résulte permet ainsi de financer 5 351 500 € de dépenses d'investissement nouvelles dont 5 285 500 € de dépenses provisionnées en vue d'acquisition ou de réalisation d'équipements futurs.

Budget Gestion des déchets	BP 2018	BS 2018	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	10 718 400,00	120 550,00	1,12%
Recettes réelles de fonctionnement	14 435 400,00	241 800,00	1,68%

***Les dépenses d'exploitation supplémentaires** sont principalement des charges de personnel pour la prise en charge de la rémunération du 4^{ème} trimestre des agents de la Ville de Colmar qui seraient transférés vers Colmar Agglomération (68,5 K€) dont les recettes de refacturation sont également inscrites, et des crédits nécessaires à l'annulation de titres antérieurs (44 K€).*

***En recettes d'exploitation**, il s'agit également d'ajustement des prévisions inscrites au BP 2018 suite notamment à l'encaissement de subventions d'exploitation (172 K€).*

VI. BUDGET TRANSPORTS URBAINS

Le Budget Annexe des Transports Urbains s'équilibre à 5 290 214 €. Il reprend un résultat disponible de 1 944 739 €. Il permet de dégager un autofinancement complémentaire de 1,902 M€ (en ajoutant le solde des opérations d'ordre de 5 000 €).

Budget Supplémentaire pour 2018 - Budget Transports Urbains

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Dépenses réelles d'investissement	1 911 939,00 €	9 500,00 € Recettes réelles d'investissement
Dépenses d'investissement reportées	495 322,00 €	- 100 000,00 dont programme d'emprunts
		- € Recettes d'investissement reportées
		- € dont emprunts reportés
Total dépenses réelles	2 407 261,00 €	9 500,00 € Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)	575 114,00 €	Excédent d'investissement reporté (001)
		1 070 436,00 € Affectation du résultat au C 1068
Créance transfert droit à déduction TVA	230 000,00 €	230 000,00 € Créance transfert droit à déduction TVA
Amortissement (139..)	- €	5 000,00 € Amortissement (28..)
		1 897 439,00 €
Total Investissement	3 212 375,00 €	3 212 375,00 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses réelles de fonctionnement	175 400,00 €	133 100,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Amortissement (6811)	5 000,00 €	1 944 739,00 € Reprise du résultat 2017 (002)
Autofinancement complémentaire	1 897 439,00 €	Amortissement (777)
Total Fonctionnement	2 077 839,00 €	2 077 839,00 €
Total des deux sections	5 290 214,00 €	5 290 214,00 €

Budget Transports	BP 2018	BS 2018	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	7 209 000,00	175 400,00	2,43%
Recettes réelles de fonctionnement	8 139 800,00	133 100,00	1,64%

Parmi les dépenses d'exploitation nouvelles, il y a lieu de noter l'inscription de crédits à hauteur de 75 K€ pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de préparer le marché de renouvellement de la DSP transports urbains, et à hauteur de 64 K€ pour l'annulation de titres antérieurs.

Les recettes d'exploitation, il s'agit de deux nouvelles recettes : le versement de 87 900 € au titre de la compensation par l'Etat du Versement Transports, suite au changement de seuil d'assujettissement des entreprises et un remboursement pour trop payé au titre de la CVAE de 53 K€.

Un ajustement à la baisse de 8 K€ a été également prévu sur les redevances perçues.

Au niveau des dépenses d'investissement il s'agit principalement des crédits relatifs à l'acquisition de 4 minibus électriques avec leur équipement (935 K€) et à la réalisation de bornes électriques de chargement (180 K€), auxquels s'ajoute un ajustement des crédits de + 140 K€ qui permettra de terminer le programme des travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus. D'autre part, 657 K€ ont été provisionnés en vue d'acquisition ou de réalisation d'équipements futurs, tels que la refonte et la modernisation du réseau de transports urbains de l'agglomération.

Enfin, pour les recettes d'investissement, l'emprunt inscrit à hauteur de 100 K€ au BP 2018 peut être supprimé et une subvention de 109,5 K€ a été inscrite au titre du financement par la DSIL de l'acquisition des minibus électriques.

VII. BUDGET ZA DES ERLLEN

Budget Supplémentaire pour 2018 - Budget des Erlen

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	- €	- €	Recettes réelles d'investissement
Opérations d'ordre (stocks)	- €	- €	Opérations d'ordre (stocks)
Déficit d'investissement reporté (001)	528 466,00 €		Excédent d'investissement reporté (001)
			479 941,00 € Avance remboursable (168741)
Total Investissement	528 466,00 €		528 466,00 €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	- €	- €	Recettes réelles de fonctionnement
Opérations d'ordre (stocks)	- €	- €	Opérations d'ordre (stocks)
			48 525,00 € Reprise du résultat 2017 (002)
Total Fonctionnement	48 525,00 €		48 525,00 €
Total des deux sections	576 991,00 €		576 991,00 €

La valeur des terrains en stocks pour la ZA des ERLLEN à fin décembre 2018 est évalué à **0,850 M€**.

VIII. BUDGET DES ZAE

Budget Supplémentaire pour 2018 - Budget des ZAE

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	- €		- € Recettes réelles d'investissement
Opérations d'ordre (stocks)	- €		- € Opérations d'ordre (stocks)
Déficit d'investissement reporté (001)	407 762,00 €		Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées			Recettes d'investissement reportées
			114 894,00 € Avance remboursable (168741)
Total Investissement	407 762,00 €		407 762,00 €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	153 600,00 €		- € Recettes réelles de fonctionnement
Opérations d'ordre (stocks)	- €		- € Opérations d'ordre (stocks)
			446 468,00 € Reprise du résultat 2017 (002)
Total Fonctionnement	446 468,00 €		446 468,00 €
Total des deux sections	854 230,00 €		854 230,00 €

La valeur des terrains en stocks fin décembre 2018 est évaluée à **0,500 M€** pour les ZA de Horbourg-Wihr et Sainte-Croix-en-Plaine.

D'autre part, un crédit de 153 000 € a été inscrit dans le cadre du lancement de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la zone d'activités de Turckheim (anciennes papeteries).